

Marie-Françoise CLERGEAU

Questeure

Députée de Loire-Atlantique

Paris, le 8 décembre 2016

Madame,

Vous m'avez fait parvenir la carte-pétition intitulée « Plus un euro supplémentaire pour les radars ! » m'invitant à soutenir l'amendement de M. Franck MARLIN, député de l'Essonne, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017 et visant à supprimer l'investissement programmé en faveur de l'installation de radars routiers supplémentaires.

Je ne donnerai pas une suite favorable à votre demande.

En effet, la vitesse est l'un des principaux facteurs d'accidents de la circulation routière car elle réduit le champ de vision du conducteur, augmente la distance d'arrêt et nécessite une vigilance redoublée. En cas d'accident, plus la vitesse est élevée, plus les dommages sont importants, surtout pour les deux roues et les piétons. Enfin la vitesse et les freinages qu'ils provoquent augmentent la consommation de carburant de tous les véhicules.

Les statistiques de la Sécurité routière comme celles des forces de l'ordre constatent ainsi qu'une vitesse excessive est la cause principale d'environ 25% des accidents mortels. La Sécurité routière déplore également que la trop grande connaissance des emplacements des radars chez les conducteurs a manifestement atténué leur efficacité.

Car, depuis l'installation des radars, la mortalité a baissé de 66% dans leur proximité. Le nouvel investissement programmé de radars a donc pour objectif de rendre encore plus effectives les limitations de vitesse et, partant, d'épargner les vies de nos compatriotes.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première Questeure



Marie-Françoise CLERGEAU